

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil quinze, le dix avril à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 02/04/2015

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., FAY E.P., LESBROS JM et Mmes ALBANO N.,
BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents: Mrs DROGOU- SPANU D., JACOMET M..

Objet: abandon de la révision de la carte communale

Monsieur le Maire indique à son Conseil que par rapport à la carte communale et sa révision, deux paramètres sont à prendre en compte :

- *la partie délimitée « constructible » n'a pas encore connu de permis de construire ;*
- *la réflexion sur un SCOT Intercommunal est sérieusement engagée ;*

Il propose donc l'abandon de la révision de la carte communale ; Par conséquent, la carte validée en 2007 est toujours en vigueur.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les mois, an et jour que dessus.



André PESCE
Maire de LE FUGERET

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Reçu en Sous-Préfecture de Castellane le

14 AVR. 2015